



Formations en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie, Réflexologie
Fleurs de Bach et Médecines naturelles

www.plantasante.fr

L'enseignement est vivant, interactif, avec de nombreux cas concrets et le partage de l'expérience de l'enseignant. Les cours ont lieu en salle.

Dans notre monde en mutation rapide, où l'homme cherche à la fois le sens de sa vie et de ses racines dans une nature qui est à la source de la vie, la place de l'animal est à préserver et à respecter. A l'aide des fleurs du Dr Bach, l'homme peut aider l'animal dans son parcours sur terre, les connaître et savoir comment les administrer aux animaux contribuera à améliorer la cohabitation dans le respect de chacun.

Toutes les formations sont faites dans un sens holistique parce que la personne, et l'animal aussi est considéré dans son ensemble, englobant ainsi les aspects physiques, émotionnels et psychologiques, dans le respect et l'éthique.

Programme pédagogique détaillé de la formation : Fleurs de Bach et Animaux + 1 journée de Perfectionnement - 2023.

Aspects pratiques et dates 2023 fleurs de Bach et Animaux.

Horaires : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h00.

Pour un total de 4 jours, soit 28 heures.

Programme pédagogique : Contenu général de la formation :

Fleurs de Bach et animaux :

Les chiens, les chats, chevaux, hamster, lapins, oiseaux, poules, NAC...

Objectifs : Introduction à l'œuvre du Dr Bach, à son histoire et à sa philosophie, à la découverte du remède d'urgence (Rescue). Les modes de préparation. Les 7 groupes de fleurs et les 38 fleurs : description détaillée des attitudes « intérieures » correspondantes et de leur potentiel de transformation, avec nombreux exemple « vécus ». Entretien avec le maître, contact direct avec l'animal. Ecoute, observation, ressenti ; Ethique et respect de l'animal. Comment choisir les fleurs. Comment donner les fleurs aux différents animaux. Cas concrets. Consolider les connaissances des Fleurs de Bach, saisir les nuances des fleurs proches. Apprendre à utiliser les Fleurs de Bach dans des situations quotidiennes pour ses animaux, ceux qui nous sont confiés... Développer une plus grande compréhension des 38 fleurs, des 7 groupes, étudier les fleurs de tempérament. Evaluation sous forme de questionnaire donné en fin de session et à renvoyer complété dans le mois.

Pour l'obtention du certificat de conseiller en Fleurs de Bach et Animaux, il faut avoir suivi le cursus complet de Fleurs de Bach et Animaux + les niveaux indiqués ci-dessous

ECOLE PLANTASANTE SARL au capital de 22000 Euros

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace

Siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai

RCS STRASBOURG : 51131066600017 NAF : 8559A

Mail : planta@plantasante.fr

Tél répondeur : 06.45.33.75.04

Doc. mis à jour le 30/03/22

pour un total de 16 jours, soit 112 heures (voir plus de détails dans le programme pédagogique) :

✓ I - II et III ainsi que les 3 journées de perfectionnement.

- Lieu de la formation : selon contrat ou convention.
- Formateur : Elisabeth BUSSER (intervenant permanent), docteur en pharmacie, auteure des livres, Les Fleurs de Bach (collection ABC) ainsi que Le Remède d'Urgence aux Editions Grancher, Paris.
- Dates Fleurs de Bach et animaux :
Du Vendredi 23 au Dimanche 25 juin 2023
+ 1 journée de Perfectionnement : cas concrets, mises en situation, partage d'expériences depuis le stage de 3 jours. Exercices en groupes, questions-réponses :
Le mardi 5 septembre 2023
- Lieu de l'action : dans la région Colmarienne pour le Haut-Rhin, Hôtel-Restaurant du Faudé - 28 rue du Gal Dufieux - 68650 LAPOUTROIE Tél : 03.89.47.50.35.

Niveau requis pour participer à cette formation :

Toute personne souhaitant conseiller et/ou vendre les fleurs de Bach, de préférence titulaire d'un baccalauréat.

Information sur la législation en vigueur :

- Les fleurs de Bach sont des compléments alimentaires, déposés à la DGCCRF et sont en vente libre.

Modalités de paiement (détails dans contrat ou convention) :

L'Ecole Plantasante pratique deux tarifications :

- Le « tarif formation professionnelle » (prise en charge par l'employeur ou un organisme externe). Ce tarif de référence s'applique à la Formation Continue des salariés : les conventions avec devis et tarif formation professionnelle concernent une prise en charge par l'employeur ou un organisme externe, par exemple dans le cas d'un licenciement collectif : envoi des papiers sur demande par mail. Les Congés Individuels de Formation (CIF) sont remplacés depuis 2019 par le PTP (projet de transition professionnelle) ; le PTP comme le compte personnel de formation (CPF) ne concernent pas les formations de médecine non conventionnelle.

- Le tarif « inscription individuelle » est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) lorsque celle-ci ou celui-ci prend sa formation à ses frais : voir contrat ou convention.

Absence de frais de dossier, ou autres frais.

Les objectifs :

Acquisition de compétences nouvelles : apprendre à utiliser les Fleurs de Bach dans des situations quotidiennes pour ses animaux, ceux qui nous sont confiés... Développer une plus grande compréhension des 38 fleurs, des 7 groupes, étudier les fleurs de tempérament.

La progression pédagogique :

Progression méthodique par journées selon programme chronologique ci-dessous.

Les moyens pédagogiques et techniques :

Supports informatiques, équipement audiovisuel, travail interactif.

L'encadrement :

Il est exercé par Christian BUSSER (intervenant permanent), directeur de l'Ecole, docteur en pharmacie et en ethnologie, formation aux fleurs de Bach original (3^{ème} niveau sur le lieu de vie du Dr Bach à Mount Vernon en Angleterre), conseiller agréé en fleurs de Bach, ancien directeur de recherche, de laboratoire et producteur de plantes médicinales, ancien pharmacien d'officine, et formateur en Facultés de pharmacie, de médecine et d'ethnologie, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie, et par Elisabeth HILBERT-BUSSER (intervenant permanent), docteur en pharmacie, ex titulaire de pharmacie, formatrice en phyto-aromathérapie, homéopathie, et techniques de préparations (chargée de cours à la faculté de pharmacie de Strasbourg, animatrice dans les écoles et jardins botaniques), conseillère en fleurs de Bach, expérimentée pour les 38 fleurs de Bach originelles ainsi que les 96 élixirs contemporains, auteure des livres « ABC Les fleurs de Bach » et « Le remède d'urgence » aux Editions Grancher.

Le suivi de l'exécution du programme :

Feuilles de présence émargées par demi-journée par les stagiaires et les formateurs, les évaluations effectuées.

Appréciation des résultats :

Le participant à cette formation professionnelle peut au choix :

- Passer le certificat de conseiller en fleurs de Bach (spécialisation « animaux » possible) en ayant également participé aux cursus complets de Fleurs de Bach I + II + III + 3 journées de Perfectionnement.
- Ou recevoir une attestation de participation au cours.

Pour passer le Certificat de Conseiller en Fleurs de Bach et Animaux de l'Ecole Plantasanté :

Il faut :

- Suivre les 4 stages (stage 1 : les fleurs de Bach, stage 2 : Elixirs contemporains et autres élixirs floraux, stage 3 : psychologie des émotions et fleurs de Bach, stage 4 : Fleurs de Bach et Animaux + 1 journée de Perfectionnement).
- Rendre les évaluations à la suite de chacun de ces stages dans un délai de 6 mois et obtenir la note minimale de 12/20 à chaque évaluation. En cas de note inférieure à 12/20, une nouvelle évaluation sera proposée dans les 6 mois, suivant les mêmes modalités.
- Participer à 4 journées d'approfondissement-supervision. Les 4 journées d'approfondissement-perfectionnement (dont une portant uniquement sur les animaux et la relation maître-animal), sont importantes pour discuter de votre vécu et voir en groupe les vécus mutuels et leurs répercussions.

Les évaluations sont à envoyer :

- Par courrier au siège de l'école : Ecole Plantasanté
A l'attention d'Elisabeth BUSSER 2a rue du mal Koenig 67210 OBERNAI ou
- Par mail : planta@plantasante.fr

Attestation :

Cette formation donne lieu, pour ceux qui ne passent pas le certificat, à une attestation de participation aux cours concernés après avoir rempli une évaluation en fin de formation permettant de mesurer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des stagiaires.

Procédure de validation du certificat de conseiller en fleurs de Bach :

- Evaluations orales en cours de formations.
- Etude de cas réalisés à domicile sur les fleurs de Bach et sur des cas concrets. En cas d'insuffisance, le travail devra être repris selon les indications de Mme Elisabeth BUSSEER ou de Mr BUSSEER Christian, directeur de l'Ecole Plantasanté.
- Participation aux 4 niveaux + journées de perfectionnement, pour la spécialisation « animaux ».

Portée du certificat :

Comme tous les instituts où sont enseignées les Fleurs de Bach en France, l'Ecole Plantasanté ne peut délivrer de certificat d'Etat. Toutefois, le certificat proposé présente une valeur intrinsèque, tenant au parcours et à la pédagogie des animateurs de l'Ecole Plantasanté, Elisabeth et Christian BUSSEER.